



# RÉNOVATION D'UN LOTISSEMENT

## LOTISSEMENT «THOMAS» LE FOSSAT (09)

A la suite d'inondations répétées, la Mairie du FOSSAT a fait appel à 2AU afin de retravailler le profil de la rue du lotissement et permettre une meilleure gestion de l'écoulement des eaux de pluie.

La Mairie a souhaité que cet aménagement technique coïncide avec un aménagement qualitatif offrant de nouveaux usages à ce lotissement.

La présence d'une parcelle non-constructible sur le site nous a permis de proposer un vrai parti pris paysager par la création d'un espace convivial au sein-même du lotissement.

### MISSION :

Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la requalification de la rue du Lotissement Thomas :

- Création d'un piétonnier et de places de stationnements
- Gestion des eaux de pluies
- Parti pris paysager

### DESCRIPTIF :

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**

COMMUNE DU FOSSAT

**MAÎTRE D'ŒUVRE :**

Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme (2AU)

**MISSION :**

Maîtrise d'œuvre complète

**PHASES :**

ESQ - AVP - PRO - ACT - VISA - DET - AOR

**ANNÉE DE RÉCEPTION :**

2022

**MONTANT DES TRAVAUX :**

218 000 € HT

**SURFACE :**

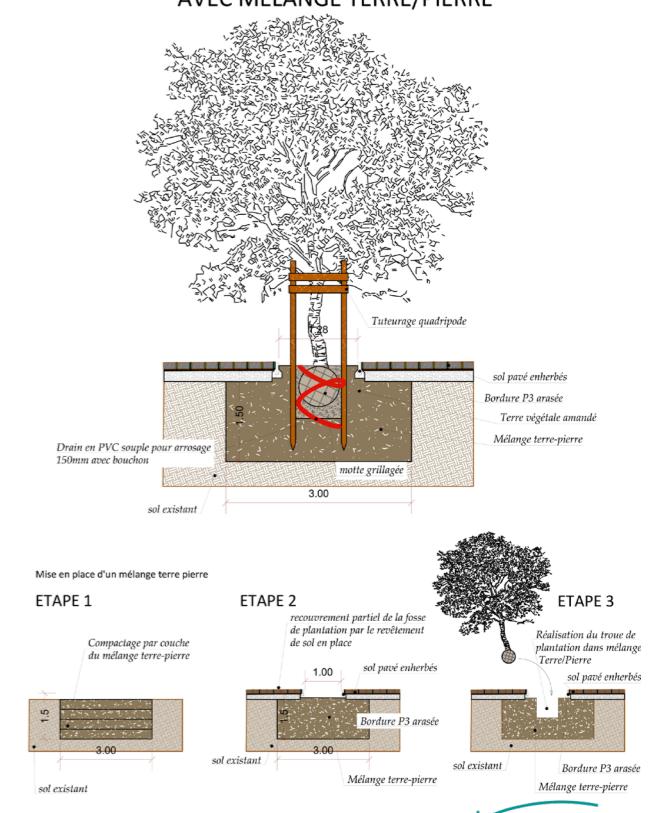
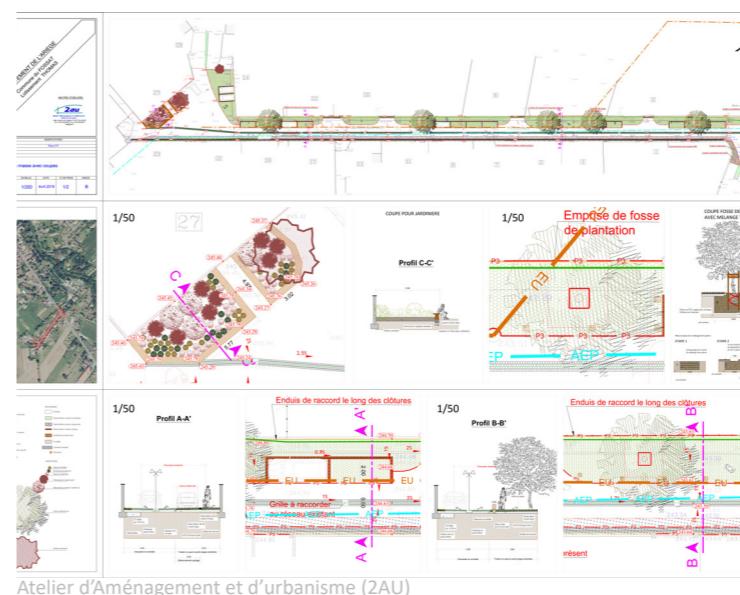
2 000 m<sup>2</sup>

### Le point technique

Prise en compte des critères définis par l'Agence de l'eau sur la désimperméabilisation et par la DDT 09 sur l'accessibilité PMR.



COUPE FOSSE DE PLANTATION  
AVEC MELANGE TERRE/PIERRE



# OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

# L'EAU

dans les projets d'aménagement

octobre 2021

# 09

LE FOSSAT

## RÉNOVATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT THOMAS

### Identité du projet

LIEU	Le Fossat (09) 1 067 habitants
PROGRAMME	Quartier - lotissement
SUPERFICIE	552 m <sup>2</sup>
ENVELOPPE FINANCIÈRE (part de la prise en compte de l'eau)	217 771 € (75 %)
TERME DU PROJET	en cours

**ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS**

**MOA :** Commune du Fossat

**MOE :** Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme 2AU

**Organismes partenaires :** Agence de l'eau Adour-Garonne



La préservation et la gestion  
des inondations

La gestion des eaux  
pluviales et du ruissellement

### Description

Au titre de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), la commune du Fossat a souhaité lancer une première opération permettant la désimperméabilisation d'une surface active de 552 m<sup>2</sup> au niveau de la rue principale de son lotissement Thomas.



## Motivations

### Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

La commune du Fossat, qui est régulièrement impactée par des inondations lors d'épisodes pluvieux intenses (dont la dernière inondation date de 2018), est sensibilisée aux nombreux avantages de la gestion alternative des eaux pluviales et souhaite intégrer un volet pluvial dans sa politique d'aménagement de l'espace public.



## Données techniques

### Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

- La mise en place d'un profil en toit inversé sur la chaussée afin de récolter et canaliser les eaux pluviales lors des inondations ;
- La création d'un piétonnier et d'un stationnement en pavés à joints larges enherbés permettant la désimperméabilisation de 30 % de la rue ;
- La plantation d'arbres avec de larges fosses d'implantation contribuant également à l'infiltration des eaux pluviales ;
- La création d'un caniveau central sur la partie routière.

### ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

L'objectif de désimperméabilisation est à l'origine de l'initiative de ce projet d'aménagement

**Vous voulez en savoir plus ?  
Contactez le commanditaire du projet**

Commune du Fossat  
François ARNAUD  
4<sup>e</sup> adjoint  
✉ francois.arnaud2@wanadoo.fr  
☎ 05 61 68 50 12